



Bien vivre à Carrières-sur-Seine

Les berges défigurées

Consternant !

Sous prétexte de création d'une piste dite de circulations douces, plus de 60 arbres ont été abattus en berges de Seine.

Ces travaux en cours annoncent la création d'une véritable "autoroute" bétonnée et laide, se substituant à un paysage exceptionnel, admiré de tous et peint par de très grands artistes depuis deux siècles.

Autopsie d'un massacre prémédité.

À l'origine était le projet de création, louable, d'une piste cyclable.

Mais nous savons aujourd'hui que la personnalité d'Arnaud de Bourrousse, « impulsive et incontrôlable » – selon les propres termes de nombreux élus qui le côtoient régulièrement –, l'emporte sur tout et donc sur la raison. Impatience et précipitation, projets mal ficelés et retours en arrière sont devenus monnaie courante sur bon nombre de dossiers.

Le projet d'aménagement des berges, tel qu'il naît actuellement, saccage un cadre bucolique, pourtant jusque-là largement préservé, au cœur d'une région parisienne déjà si dense, et prive les Carrillons d'une partie de leur patrimoine historique et végétal.

À l'heure de la crise, des deniers publics vraiment mal employés...



Récidiviste

En termes d'abattage, Arnaud de Bourrousse n'en est pas à son coup d'essai. À peine installé sur la commune, il avait déjà fait résonner les tronçonneuses en faisant raser des arbres centenaires de son parc, sans demander les autorisations légales nécessaires, indispensables dans ce secteur classé ZPPAUP*. Ce qui avait valu à l'intéressé un vigoureux rappel à l'ordre des Architectes des Bâtiments de France.

Second épisode de coupe brutale et non autorisée : les poiriers d'ornement protégés, devant la halle Carnot. Leur abattage était également soumis à un avis des Bâtiments de France, avis jamais sollicité. Certains arbres du parc de la mairie n'allaient pas non plus survivre à cette folle équipée – et toujours sans solliciter les autorités compétentes –, parc pourtant classé à l'inventaire des Monuments historiques !

Et ne parlons pas des 40 peupliers du stade des Amandiers, en parfaite santé, qui, eux aussi, ont fait l'objet d'une éradication sauvage, en dépit des nombreuses protestations. ►

*ZPPAUP : Zone prioritaire de protection du patrimoine architectural urbain et paysagé.

Communication mensongère

Pour préserver les sites naturels d'intérêt, la réglementation des pistes cyclables autorise une largeur (à double sens) limitée à 1,5 m, sans affecter les subventions. Pourtant, nous sommes à plus de trois mètres sur le projet actuel ! « Une véritable autoroute », comme l'ont baptisée certains riverains.

Et rien n'obligeait non plus à passer, place des Fêtes, exactement à l'emplacement des nombreux cerisiers à fleurs du Japon, tous abattus, en dépit du vaste espace disponible juste à côté. C'est le pire tracé pour la végétation existante qui a été retenu.

Alors, bien entendu, il a fallu trouver des prétextes. « Ils étaient très malades, et, c'est sûr, devenus très dangereux », précisément au moment des travaux. Impossible d'obtenir copies des analyses phytosanitaires préalables et de l'accord des ABF**, pourtant demandées par écrit au maire. D'autant que les troncs abattus paraissent, même à des spécialistes, sains. D'ailleurs le magazine municipal, lui-même, ne disait pas autre chose, en juin 2011 (p. 10) : « *D'ici cinq ans, deux saules devront être probablement enlevés...* » On est très loin d'une coupe généralisée dévastatrice !

Vous avez dit chantier écologique ?

À peine réalisée la piste cyclable jusqu'au parc de la mairie, que les bulldozers reentraient de nouveau en action... pour casser ce qui venait d'être fait. Une réaction tardive de la mairie, pour obtenir un revêtement légèrement différent de celui déjà posé... Au final : pas moins de 120 tonnes de gravats en sus, à évacuer.

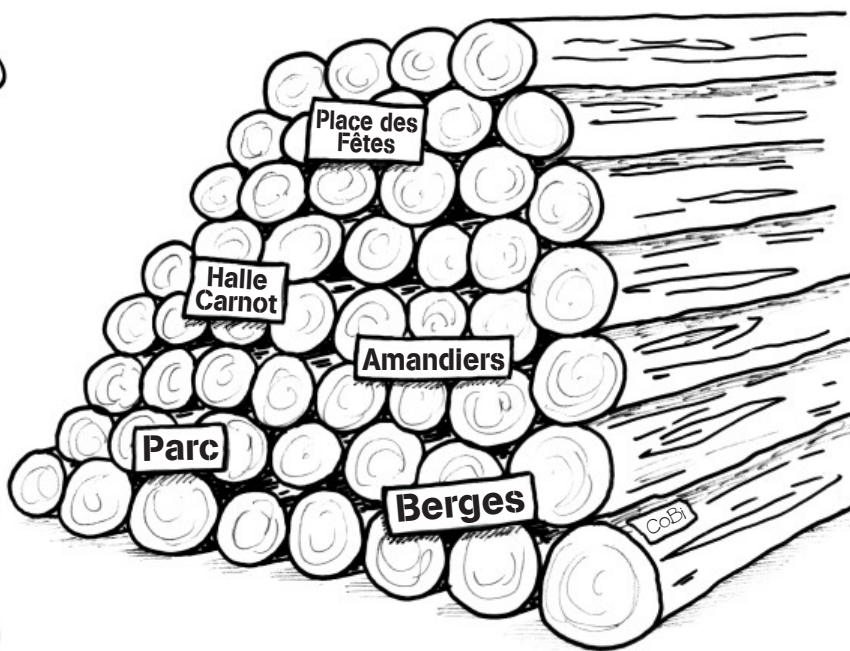
Et ce ne sont pas les quelques jeunes saules plantés en rangs d'oignons, pour rattraper le coup, coincés entre le bitume de la route et le revêtement de la future piste, qui vont y changer grand-chose.

Un projet qualifié pompeusement de *Reconquête des berges* par la majorité.

Ôtez-nous d'un doute, une reconquête par qui ? Le béton.

Loin des argumentaires fallacieux, des décisions d'élus irresponsables et du gaspillage conséquent de fonds publics, ce sont nos berges qui sont, à jamais, défigurées. ■

** Architectes des bâtiments de France.



Bien vivre à Carrières-sur-Seine

Association de défense du cadre de vie et des intérêts des habitants de Carrières-sur-Seine
<http://bvacarrieres.free.fr/index.html> • bvacarrieres@free.fr • Tél. : 07 81 12 61 51

